

monteront d'environ 10 pour cent. Des hausses des prestations d'assurance-chômage, des revenus des cultivateurs et des paiements de dividendes semblent aussi garantir qu'il n'y aura pas pénurie de pouvoir d'achat.

La persistance du problème du chômage entraînera presque inévitablement une certaine accélération de la croissance des dépenses du gouvernement fédéral; en fait, récemment, plusieurs grands programmes générateurs d'emplois ont été annoncés. La Banque prévoit que les dépenses gouvernementales augmenteront de 12.8 pour cent.

Investissements des entreprises

Dans le domaine des dépenses d'investissements, le tour d'horizon préliminaire des intentions des grandes entreprises, à l'automne dernier, faisait entrevoir une augmentation de 10 pour cent en 1973. Dans le contexte d'un plus grand optimisme et d'une production qui se rapproche de la pleine capacité, on peut s'attendre à ce que les dépenses d'installations nouvelles augmentent plus rapidement cette année qu'en 1972, et une augmentation de 10 pour cent paraît réaliste.

Cependant, cette augmentation prévue des investissements des entreprises en 1973 pourrait très bien empiéter sur l'activité de la construction domiciliaire. Si rien n'indique que les logements vacants soient excessivement nombreux, en dépit de deux années record de construction domiciliaire, la situation pourrait changer, car de nombreux logements doivent être achevés cette année. Dans ces conditions, la Banque s'attend à ce

qu'il y ait un peu moins de logements mis en chantier cette année que l'an dernier.

La volonté des hommes d'affaires de contenir les coûts continuera sans doute de restreindre le taux d'accumulation des stocks commerciaux; toutefois, devant des perspectives de ventes accrues, une augmentation modérée de l'ordre de 500 millions de dollars paraît probable.

Le commerce international

Dans le domaine des exportations, tous les indices font prévoir que l'année sera bonne. L'économie des États-Unis est prospère et l'activité des affaires s'intensifie chez la plupart des autres grands partenaires commerciaux du Canada. Les perspectives d'exportation de céréales et de pétrole paraissent particulièrement bonnes.

D'un autre côté, l'économie canadienne devrait attirer davantage d'importations, à cause de la forte croissance dans les secteurs de la consommation, des machines et de l'équipement. Au total, la Banque prévoit un déficit modéré dans le commerce des biens et services, inférieur à 500 millions de dollars. Les exportations devraient augmenter de 11.8 pour cent et les importations de 10.8 pour cent.

Pour ce qui est du produit national brut (P.N.B.), la Banque prévoit une augmentation de 10.9 pour cent composée d'une hausse de 4.2 pour cent des prix et d'un accroissement de 6.5 pour cent du P.N.B. réel. Un certain fléchissement des augmentations de prix des denrées alimentaires devrait

aboutir à une tenue légèrement meilleure dans le domaine de l'inflation et, si la productivité moyenne s'accroît de 2.5 pour cent en 1973, la prévision de la Banque comporte une augmentation de 3.9 pour cent de l'emploi.

La Banque conclut que, si le taux de croissance de la main-d'oeuvre disponible n'accélère pas de façon appréciable, une telle progression de l'emploi devrait réduire le taux moyen du chômage d'environ un demi-point, pour le ramener à 5.9 pour cent environ, et peut-être plus bas.

Les pièces pyrotechniques ne sont pas toutes interdites

Selon un communiqué émis par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, les différentes sortes de pièces pyrotechniques ne sont pas toutes interdites. Donnant les précisions quant aux nouveaux règlements décrétés en septembre dernier, le ministère souligne que seules les pièces pyrotechniques jugées très dangereuses ont été frappées de l'interdiction de vente au grand public. Les pétards, définis comme pièces pyrotechniques dont le seul usage est de créer des effets sonores sont de ce nombre.

Les pièces pyrotechniques d'artifice, dont les fusées, les bombardos, les barrages et les obus sonores continuent d'être sujettes à restriction. Des individus ou organisations responsables peuvent se procurer des pièces pyrotechniques de cette catégorie, à condition d'avoir reçu la permission des autorités locales et de garantir à leur fournisseur que le feu d'artifice sera sous la responsabilité d'une personne compétente.

Toutefois, la vente de pièces pour feux d'artifice familiaux n'est pas interdite. Toute personne âgée d'au moins 18 ans pourra se les procurer au détail. Les pièces pyrotechniques entrant dans cette catégorie, connue également sous le nom "d'articles de magasin", comprennent les chandelles romaines, les brillants et les soleils tournants. Cependant, on doit se rappeler que, même si ces pièces pyrotechniques ne sont pas interdites par le gouvernement fédéral, leur vente et leur usage peuvent être restreints par les lois provinciales ou municipales.

La Banque de Montréal publie depuis deux ans ses propres prévisions économiques pour le Canada, dans le numéro de janvier de la Revue des Affaires. Nous donnons ci-dessous un tableau des résultats des deux dernières années.

Pourcentage d'augmentation en:	1971		1972	
	Prévision	Réalité	Prévision	Réalité*
Dépenses des consommateurs	7.7	7.8	10.4	10.5
Dépenses gouvernementales	12.3	12.7	9.8	11.2
Investissements des entreprises	5.7	5.8	8.0	10.0
Construction domiciliaire	14.5	23.0	12.0	17.4
Exportations	8.2	5.3	8.4	9.5
Importations	9.4	9.6	13.0	12.5
P.N.B. (dollars courants)	8.3	8.9	9.3	10.7
Facteur de déflation des prix	2.8	3.3	3.1	4.9
P.N.B. (dollars constants)	5.4	5.5	6.0	5.5

* Y compris estimations pour le quatrième trimestre.